

# Les grands dossiers d'actualité dans le domaine des droits linguistiques au Manitoba

~~Le jeudi 14 mai 2020~~ **Reporté** | Programme de 9 h à 16 h 15, suivi d'une réception | Salle de classe à la Société du Barreau

## Formulaire d'inscription

\_\_\_\_\_

NOM

\_\_\_\_\_

CABINET OU ORGANISATION

\_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE

\_\_\_\_\_

COURRIEL

### Inscription gratuite

Veuillez cocher l'une des cases suivantes.

- Avocat(e)
- Personnel de soutien administratif juridique
- Étudiant(e)
- Autre: \_\_\_\_\_

#### **ANNULATIONS:**

Si vous ne pouvez pas y assister, veuillez nous en aviser le plus tôt possible.

#### **CHANGEMENTS DE PROGRAMME:**

Nous ferons tous les efforts pour présenter le programme tel qu'annoncé, mais les changements de présentateur(e)s, contenu, date et lieu peuvent être nécessaires.

#### **ENVOYEZ CE FORMULAIRE PAR COURRIEL, PAR LA POSTE OU PAR TÉLÉCOPIEUR À :**

La Société du Barreau du Manitoba  
200 - 260 Avenue St. Mary

Winnipeg (MB) R3C 0M6

**Tél. :** 204.926.2035 **Fax:** 204.956.0624

**Courriel:** [cpd@lawsociety.mb.ca](mailto:cpd@lawsociety.mb.ca)

# Les grands dossiers d'actualité dans le domaine des droits linguistiques au Manitoba

~~Le jeudi 14 mai 2020~~ **Reporté** | Programme de 9 h à 16 h 15, suivi d'une réception | Salle de classe à la Société du Barreau

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba et la Société du Barreau du Manitoba sont fières d'unir leurs efforts pour vous offrir une journée de formation sur les grands dossiers d'actualité dans le domaine des droits linguistiques au Manitoba.

Cette activité s'adresse non seulement aux juristes d'expression française mais aussi au personnel du réseau associatif francophone, aux membres de la fonction publique et aux professeurs et étudiants des universités manitobaines.

Le programme s'articulera autour des principales thématiques suivantes qui feront chacune l'objet d'une table ronde :

- la genèse et l'évolution des garanties linguistiques inscrites dans la *Loi de 1870 sur le Manitoba* (dans le contexte du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée de la province dans la fédération canadienne);
- l'actualisation des cadres législatifs et politiques visant les langues officielles et les affaires francophones au niveau fédéral et provincial et à la Ville de Winnipeg;
- la modernisation du droit de la famille et le potentiel qu'elle offre pour l'amélioration des services en français dans ce domaine;
- les droits à l'instruction en français en milieu minoritaire.

La journée se terminera par une réception qui aura lieu de 16 h 15 à 17 h 30.

## Conférenciers et conférencières ayant confirmé leur participation

### Autres professions

Lynette Chartier, *directrice du Bureau de l'éducation française*  
Teresa Collins, *directrice générale du Secrétariat aux affaires francophones au gouvernement du Manitoba*  
Bernard Lesage, *président de la Division scolaire franco-manitobaine*  
Brigitte L'Heureux, *directrice générale de la Fédération des parents du Manitoba*  
Phillipe Mailhot, *historien spécialiste de l'époque du gouvernement provisoire de Louis Riel*  
Nicole Young, *directrice des services en français à la Ville de Winnipeg*

### Avocats et avocates

Pierre Foucher, *avocat et professeur à l'Université d'Ottawa*  
Roger Lepage, *Miller Thompson (Regina)*  
Rénald Rémillard, *Fédération des associations de juristes d'expression française de common law*  
Natalie Roberts, *Pitblado LLP*

**Inscription gratuite - Tout matériel de cours vous sera remis en début de journée.**

**Cette journée de formation est rendue possible grâce au soutien financier de la Fondation manitobaine du droit.**

*Cette session vaut 6,25 heures envers vos crédits de formation continue professionnelle (CPD) et satisfera aux exigences de formation professionnelle continue en matière de déontologie (EPPM), soit 30 minutes.*